France Assos Santé
La voix des usagers

Communiqué de presse
29 octobre 2020

Nouveau confinement : France Assos Santé se mobilise pour la prise en charge de tous les patients, Covid-19 et maladies chroniques

Après les effets collatéraux de la 1ère vague sur les patients atteints de maladies chroniques et les personnes à risque, tout doit être mis en œuvre pour réussir à prendre en charge les patients atteints de la COVID-19, tout en maintenant l'accès aux soins pour tous et en protégeant les plus vulnérables. A la veille d'un nouveau confinement, France Assos Santé entend jouer un rôle majeur dans la gestion de la crise, au plus près des patients et en lien avec les établissements et les professionnels de santé.

La dégradation rapide de la situation sanitaire en France et partout dans le monde ces dernières semaines a amené le gouvernement à prendre des décisions graves qui ont été annoncées hier soir aux Français par le Président de la République.

Force est de constater que la deuxième vague de la pandémie touche l'ensemble de notre pays et toutes les tranches d'âges de la population. Nous assistons jour après jour à l'augmentation des hospitalisations et des entrées en réanimation liées à des formes graves de la Covid-19, avec les conséquences redoutées pour l'ensemble des patients souffrant d'autres pathologies.

France Assos Santé ne peut que déplorer ce constat, malgré les mesures appliquées depuis mi-mars 2020.

Dans cette situation, les nouvelles mesures annoncées hier par le Président de la République nous apparaissent nécessaires pour protéger la santé de nos concitoyens, même si elles auront inévitablement un impact sur nos modes de vie et sur notre économie.

Nous serons vigilants sur les effets produits par les nouvelles décisions gouvernementales dans les prochaines semaines et nous continuerons de nous mobiliser sans faille pour garantir la continuité de l'accès aux soins pour tous et le respect du lien avec les plus âgés. D'ores et déjà, nous prenons acte avec satisfaction de l'attention portée aux personnes résidant en EHPAD et de la décision de ne pas les couper totalement de leurs proches.

Nos priorités sont :

- Permettre aux patients présentant des formes évolutives de la COVID-19 d'être pris en charge correctement. Ces personnes doivent disposer d'un suivi et d'une surveillance adaptés, notamment en EHPAD et à domicile (oxygénothérapie). A cette fin, il faut envisager la mobilisation rapide de prestataires en santé au niveau des soins primaires, en coordination avec les professionnels libéraux et plus particulièrement les médecins traitants ;
- Par ailleurs, nous demandons aux médecins et aux ARS de garantir la continuité des soins et des parcours, y compris grâce au recours à la télémédecine et à la télésurveillance, et à assurer les déprogrammations dans le strict cadre du nécessaire. Nous mobiliserons notre réseau de représentants pour que chaque établissement veille à garantir une juste information des patients sur les disciplines ou les actes concernés.

France Assos Santé jouera un rôle majeur aux côtés des pouvoirs publics et des soignants dans la gestion de cette crise sanitaire sans précédent pour faire entendre les besoins et le vécu de tous les patients et des usagers, de leurs proches et pour garantir la protection de toutes les personnes vulnérables.

Contact presse : Sophie BANCET - 01 53 62 40 37/ 06 18 13 66 95 – communication@france-assos-sante.org